

« Le Pont-aqueduc romain de Kerisper-Ronarho (Morbihan) », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1992). *A contrario*, on lit avec satisfaction que le commentaire consacré aux monuments commémoratifs des morts de la guerre 1914-1918 enregistre les résultats des recherches historiques récentes : « Avec ses 138000 morts, la Bretagne, au premier rang des régions les plus durement touchées par le conflit [...] » (p. 119).

Une dernière réserve : les objets du monde rural ne sont-ils pas sous-représentés ? Sans doute y a-t-il deux objets pour le *cochon breton*, deux autres pour le cidre, trois évocations de la fabrication du beurre et une photo et une médaille pour les comices agricoles, mais sur l'ensemble, c'est bien peu pour l'agriculture, une activité si typiquement bretonne.

Il est vrai que les responsables du musée sont confrontés à toute une série de problèmes et de questionnements pour accomplir leur mission propre, et jouer le rôle culturel validé par leur autorité de tutelle. Une fois dépassé le dilemme : Musée de Rennes ou Musée de la Bretagne, une fois admis le concours des « disciplines sœurs » : l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie, la géographie humaine..., une fois enregistré l'héritage des expériences et des legs des XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles, il faut trancher. Que faut-il conserver qui puisse traduire les sensibilités personnelles, les mémoires individuelles ou l'histoire collective ? Qu'est-ce qui est typiquement « breton » au XXI<sup>e</sup> siècle et donc digne d'être, à ce titre, mis au musée pour les générations futures ?

Il y a eu le lit-clos, la coiffe bigouden, l'Ankou, l'arbre à pommes, le biniou et la faïence de Quimper ; Renan et Dreyfus aussi, et les parachutes de la Résistance, les « Vieilles charrues » de Carhaix, le « Joint Français » de Saint-Brieuc ou les paquebots de Saint-Nazaire... Mais, aujourd'hui et demain, à l'époque de l'ordinateur, du portable, des tablettes numériques et autres BlackBerry, Iphone, etc., de l'intercommunalité et de la mondialisation, il faudra savoir ce qui doit être conservé pour entrer dans les futures collections du musée de Bretagne...

Pour l'heure, laissons-nous guider par ce beau livre qui sait si bien faire parler les objets si riches, si nombreux et si variés du musée des Champs Libres.

Bertrand FRÉLAUT

Hervé BUREL, *Histor eur familh eus Breiis-Izel/Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Morlaix-Brest, Skol Vreizh/Centre de recherche bretonne et celtique/Université de Bretagne occidentale, 2011, 616 p.

En 1905 mourait à Quimper Jean-Marie Deguignet (né en 1834), autodidacte, républicain et anticlérical, qui consacra les dernières années de sa vie à la rédaction en français de ses mémoires, dont une première version fut partiellement publiée par Anatole Le Braz en 1904. Le manuscrit ayant été égaré, l'auteur en rédigea une

deuxième version qui finit par paraître un siècle plus tard sous forme condensée (*Mémoires d'un paysan bas-breton*, éd. Bernez Rouz, An Here, 1998). Son succès fut tel que le texte fut publié dans son intégralité (*Histoire de ma vie*, An Here, 2001) et connut des traductions en plusieurs langues.

En cette même année 1905, Hervé Burel, né en 1858 à Plouider, paysan à Saint-Thonan, puis ouvrier à la poudrerie du Moulin-Blanc en Relecq-Kerhuon, entreprenait de son côté de raconter l'histoire de sa vie et celle de sa famille, mais cette fois en langue bretonne. Il en poursuivit la rédaction jusqu'à sa mort en 1943. Écrit sur deux cahiers de comptes, le manuscrit a dormi dans une malle jusqu'à ce qu'une série de hasards — auxquels le succès de Deguignet n'était sans doute pas étranger — le fit parvenir en 2007 entre les mains de Nelly Blanchard, maîtresse de conférences en breton à l'université de Bretagne occidentale, qui s'est chargée de l'éditer et de le traduire en français.

L'ouvrage cartonné est coédité par Skol Vreizh et le Centre de recherche bretonne et celtique de Brest. Précédé d'une présentation de 18 pages, il couvre, avec sa traduction en vis-à-vis, 530 pages de texte serré. L'orthographe de l'auteur est scrupuleusement respectée, ainsi que sa ponctuation erratique, tel l'usage du point d'interrogation à la place du point d'exclamation... En annexe, figure le tableau de l'ascendance de l'auteur, et des photos de lieux évoqués dans le récit.

Dans un *Avis dal lenneur* (avis au lecteur), Hervé Burel annonce : « [...] je vais essayer de dérouler sous les yeux de ceux qui viendront après moi la vie de la plupart de mes ancêtres, ainsi que la plus grande partie de ma propre vie et de celle de ma famille ». Son récit se divise en huit chapitres décrivant l'existence : (1) de ses arrière-grands-parents, (2) et (3) de ses grands-parents, (4) de ses parents, (5) de sa sœur et sa famille ; les chapitres 6, 7 et 8 racontent sa propre vie pour s'interrompre brusquement sur l'annonce à son père de sa prochaine demande en mariage.

Hervé Burel — chose rarissime à l'époque — avait fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Il savait donc le français, bien que son orthographe fût chancelante, si l'on en juge par les quelques citations qui émaillent son texte. Il montre tout au long un grand amour de son *bro gaër breis Izél* « le beau pays de Basse-Bretagne » et aussi de la République qui a répandu l'instruction dans le peuple malgré l'opposition des « grands nobles, soutiens des curés qui devaient maintenir les gens dans l'ignorance par leurs croyances superstitieuses [...] » (p. 35).

Son texte s'adresse « aux jeunes gens qui viendront après moi ». Une question se pose alors : pourquoi avoir choisi d'écrire en breton, alors que beaucoup de progressistes comme lui considéraient que le français était la langue de la liberté ? Espérait-il être lu par ses descendants ? L'écriture de ce texte était-elle pour lui un passe-temps, un exutoire à son sentiment de révolte ? Préférait-il tout simplement écrire dans la langue qu'il maîtrisait plutôt que dans son français chancelant ? On peut difficilement croire qu'il ait pu espérer être publié et donc lu en dehors de son

cercle familial. Doit-on dès lors considérer cet ouvrage comme une œuvre littéraire dès sa composition ? Une œuvre n'existe qu'à partir du moment où elle est accessible au public : c'est donc la présente publication qui fait entrer ce livre en littérature, pour un public totalement différent de celui que l'auteur visait à l'origine. Les histoires de vie composées par des gens du peuple comme lui sont rarissimes, même en langue française. La Basse-Bretagne a la chance de disposer, outre du texte en langue française de Deguignet, du récit de Jean Conan (*Les aventures du citoyen Jean Conan*, ouvrage collectif, Morlaix, Skol-Vreizh, 1990) et de la vie de Julien Godest dont Nelly Blanchard prépare actuellement l'édition et la traduction.

Hervé Burel fait montre d'un anticléricalisme virulent, d'autant plus surprenant qu'il émane d'un paysan du Léon, contrée catholique par excellence. Si l'auteur est lui-même chrétien (« il est bon d'avoir de la religion, mais pas une religion basée sur l'argent comme celle que nous avons depuis longtemps », p. 37), il évoque de lointaines origines familiales protestantes qui expliqueraient son attitude. Rappelons qu'il était ouvrier au moment où il s'est mis à son ouvrage, à une époque où les rapports entre l'Église et l'État étaient tendus à l'extrême.

Son breton se fonde sur son parler maternel, mais le style en est relevé : cette langue écrite, exemple typique de ce que Renée Balibar a nommé le colinguisme, se crée en miroir face à la langue française. Cela implique un recours, non seulement à un vocabulaire savant, mais aussi à une grammaire dotée de ses propres règles grammaticales, telles, par exemple, l'emploi des relatifs purement livresques *pehini* et *pere* « lequel » et « lesquels » (*ar sergent fourrier pehini oamp konfiet henna* « le sergent fourrier auquel on nous avait confiés ») que l'on trouve aussi dans le breton dit « de curés », par exemple, dans le début du Notre Père *On tad, pehini zo en neñv...* Certaines tournures comme *en tréin da* « en train de » sont carrément calquées du français. L'auteur est désireux d'être compris, et utilise pour cela des doublets lexicaux : *unan anézo à voa taolet er méas eur* [recte *eus*] *ar c'hiosk* ; *pe mar kirit ar gabanén à voa éno o réi goudor pé abri dar ré à vézé karguet eus ar stur* « l'un d'entre eux avait été projeté à l'extérieur du kiosque, ou si vous voulez la cabane qui sert à abriter les hommes de barre ». Le mot savant « kiosque » est expliqué par l'humble « cabane », et le sens de *goudor* est précisé par *pé abri* « ou abri ». On est à cent lieues de la langue purifiée qui au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de l'école bretoniste de La Villemarqué, avait commencé à se codifier – cette fois par opposition au français – pour aboutir à la langue écrite aseptisée et sans mémoire qui se répand aujourd'hui. La lecture en est aisée à quiconque sait le breton, et le style fort alerte. L'auteur multiplie les dialogues et sait mener une intrigue : « Maintenant, lecteur, nous allons laisser tranquilles ces deux jeunes mariés et leurs parents un bon moment... » (p. 135). On reconnaît là le style des romans-feuilletons de l'époque.

La traduction est fort agréable et se lit facilement, une gageure, étant donné les répétitions, la longueur des phrases et la naïveté du propos. Les mœurs et l'univers

mental d'Hervé Burel doivent sembler fort étranges aux générations actuelles : on verse des barils de larmes, on laisse éclater bruyamment sa joie, toutes démonstrations qui, c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont pas particulièrement représentatives de la mentalité des Bas-Bretons, et encore moins des habitants du Léon ! La qualité de l'accueil se mesure à la quantité de vin offerte, voire aux « bougerons de tafia »... Il est inconcevable à un public actuel d'imaginer la rudesse de la vie des marins de l'État, qu'on frappait et punissait sans ménagements. Les officiers, souvent issus de la noblesse, étaient hautains et méprisants, tandis que la religion était associée à l'ordre établi : « L'aumônier se présentait et l'officier de service donnait alors ce commandement à voix haute : *Silence pour la prière !* qui consistait en un *Pater* et en un *Ave Maria*. Voilà tout le travail de ce prêtre pendant la semaine ! ».

Nelly Blanchard a eu largement recours au français local, ajoutant ainsi à l'authenticité du témoignage. Ainsi, elle traduit *anés da zé é vijé an hanter muioc'h éguet à zo à vugalé Naturel* par « sinon il y aurait assurément la moitié plus d'enfants naturels », ce qu'un non-Breton aurait exprimé par « le double », ce qui n'est pas la même chose ! (p. 439). La traduction de *â gassas gantan ê vioc'h* par « amenant sa vache avec lui » (p. 59) est clairement du français de Basse-Bretagne. Notons aussi l'emploi du mot *crèche* pour étable (p. 67), universel en dehors du vannetais : ce choix lexical apporte au texte une spontanéité qu'une traduction trop académique n'aurait su atteindre.

Les critères de beauté au sein de la société ont énormément changé. Être rouge, pour une jeune fille, était un gage de bonne santé : *an diou blac'h yaouanc a voa éno er gambr-se a voa ivé rus o figur, a koant ével an déis* (p. 447), phrase rendue par « les deux jeunes filles qui se trouvaient là dans cette chambre avaient également un visage rose et joli comme le jour », signifie plus précisément et plus prosaïquement « les deux jeunes filles qui se trouvaient là dans cette chambre avaient la figure rouge, et elles étaient belles comme le jour », affirmation fort surprenante aujourd'hui qui, si elle avait été traduite mot à mot, aurait exigé pour le moins une note explicative ! On ne se serrait pas la main à tout bout de champ comme maintenant, et il n'est donc pas étonnant que le breton ait emprunté le mot *poigné de main* (sic, p. 86).

Est-ce par pudeur, ou pour s'en tenir au niveau de langue qu'un francophone aurait utilisé, que la traductrice a rendu *ken faëus ma em bijè kac'hat en eur zortial eus ar gambr* par « [l'officier était] si dédaigneux que j'avais envie de vomir en sortant de la cabine » au lieu du sens littéral « envie de chier » ? Enfin, le mollet a posé bien des problèmes de traduction. À la p. 572, c'est bien la cuisse, et non le mollet, du jeune marin accidenté qui est traversée par une poignée ; à la p. 584, une jeune servante est assise tout près de lui *ma santén an dommder eus é morzed ô tomma dîn va hini* « si bien que je sentais la chaleur de son mollet réchauffer le mien » : en fait, il s'agit encore une fois de la cuisse et non du mollet !... Enfin, à la p. 449, on lit à propos des jeunes filles affriolantes avec lesquelles il flirte que

leurs « jupes courtes [...] découvraient aussi de très jolies jambes » : l'érotisme de l'époque s'arrêtait plus volontiers au mollet, et, en effet, le texte breton parle bien de *moléjou deus ar ré gaërra*, « des mollets des plus beaux », avec, pour désigner ces mollets, l'emploi, non pas du trivial *kof gar* breton (littéralement « ventre de la jambe »), mais du mot français bretonnisé, plus évocateur dans ce contexte.

La précision des moindres souvenirs dans le récit du service militaire pourrait sembler invraisemblable à un lecteur d'aujourd'hui, quand on sait que l'auteur ne disposait évidemment d'aucune note : il cite les noms des sept hommes qui l'ont accompagné à Brest pour s'engager dans la Marine, il se souvient avoir passé précisément cinq mois et dix-sept jours à Lorient avant de rejoindre Toulon, et il se souvient s'être fait couper les cheveux à la tondeuse pour la première fois le samedi 3 octobre 1883... Quiconque a fréquenté des marins nés au début du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle a entendu des récits comme celui-là, dans lesquels les moindres détails sont mis au même niveau que les événements tragiques. Combien d'histoires semblables ai-je entendus de la bouche de mon père et de mes oncles, tous petits paysans devenus marins pour fuir la misère. Dans une histoire de vie irlandaise (O'GIOLLAGÁIN, Conchur, *Une vie irlandaise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010) un paysan du Connemara raconte avec un égal souci du détail son temps dans l'armée et son séjour à l'hôpital où on le traitait pour la tuberculose. Hervé Burel nous a laissé ainsi un rare témoignage sur la vision du monde de ceux dont la parole s'est éteinte.

On ne saurait résumer en quelques lignes l'intérêt de cet ouvrage, tant du point de vue linguistique que sous l'angle ethnographique et tout simplement humain. On attend beaucoup des études minutieuses qui ne manqueront pas d'être faites sur cette langue et sur ce qu'elle nous enseigne sur l'univers mental d'une classe paysanne populaire qui était encore majoritaire au moment où l'auteur écrivait, alors que la langue française restait aux marges de cette société.

Jean LE DÛ

Alain CROIX, Didier GUYVARC'H et Marc RAPILLIARD, *La Bretagne des photographes, la construction d'une image de 1841 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Hors collection (histoire), 2011, 512 p.

Plus que de la Bretagne, le livre de Croix, Guivarc'h et Rapillard traite de l'identité bretonne telle que la culture photographique collective l'a modelée. Des présentoirs de cartes postales aux salles d'attente des cabinets médicaux, tout un chacun croise des images que leur caractère répétitif rend d'autant plus prégnantes. « [...] Jusqu'à imprimer dans les mémoires une vision peut-être fortement déformée ? », interrogent les auteurs. La question hisse les photographes qui ont œuvré depuis